

# UNION SYNDICALE



**Ensemble aux Finances Publiques**

## **Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC**

Madame la Présidente,

L'alliance UNSA-CFTC vous souhaite une très bonne année 2018.

Nous voilà réunit pour le premier CDAS de l'année dont le principal ordre du jour porte sur la restauration collective, point très sensible, alors qu'un schéma directeur régional est en cours de révision afin de revoir entièrement l'offre des restaurants administratifs et inter-administratifs.

L'alliance UNSA-CFTC déplore encore une fois le manque d'informations par l'absence de documents de travail, en amont, afin de préparer au mieux cette séance.

Compte tenu du groupe de travail du 28 juin 2017, le même constat est fait pour toutes les associations de restaurants : il est de plus en plus difficile de faire face à sa gestion par manque de moyens, et personnels et financiers (érosion des crédits). La gestion d'une association par restaurant par site devient très compliquée et par les agents eux-mêmes, c'est une hérésie ! Non pas que les agents ne veulent pas, mais ils peuvent de moins en moins s'impliquer suite aux restructurations et aux baisses d'effectifs ! On ne doute pas que cette gestion soit de très bonne qualité, il est donc important de féliciter toutes les équipes qui y participent et il est important de continuer à les soutenir et les encourager.

Il est vrai que la gestion de la restauration par une association est plus simple pour la direction. Pourtant, la création d'une association au niveau DDFIP serait aussi plus simple pour les agents : un marché unique avec un prestataire unique, un coût unique plus juste pour les agents d'un site à un autre, moins d'interlocuteurs pour percevoir les subventions plus rapidement, le recours au circuit de distribution court ou le recours au bio pour une meilleure qualité des repas, bref une gestion commune.

Il est urgent d'améliorer notre offre de restauration afin de redonner l'envie aux agents de revenir à un lieu de restauration convivial, chaleureux. Ainsi, il ne faut pas oublier que la restauration doit d'une part, permettre l'accès au plus grand nombre des agents à des repas équilibrés, accessibles par la proximité, à un tarif avantageux et, d'autre part, elle constitue un véritable vecteur de convivialité et de cohésion.

Enfin, une question s'impose, si notre offre de restauration s'actualise, est ce pour anticiper la fermeture d'association ?

Les agents ont besoin de réponses claires et précises et de prises de décisions à l'issue des divers groupes de travail.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentantes de l'Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62  
Christine Duval et Clémentine Leuthreau  
expert Gilles Delwaulle